

APPEL À CANDIDATURES DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Résidence annuelle du CASJB | Arts de la scène en Estrie

Le Centre des arts de la scène Jean-Besré [CASJB] est un lieu de création et de production à Sherbrooke, principalement dédié à la danse et au théâtre. Il regroupe sous son toit sept compagnies résidentes en un seul organisme qui poursuit sa propre mission : **favoriser l'essor de la pratique professionnelle en arts de la scène**. Le CASJB est un lieu de rencontres et d'échanges, il se veut une force de propulsion de la relève ; il affiche une volonté forte de pérenniser la pratique professionnelle des arts de la scène.

Dans le cadre de son programme de résidences artistiques, le CASJB, en partenariat avec la Ville de Sherbrooke, lance un appel à candidatures pour la résidence *Résidence annuelle du CASJB | Arts de la scène en Estrie*.

Principal objectif de l'appel à candidatures

Favoriser l'essor de la pratique professionnelle en art de la scène à l'échelle régionale en donnant accès à un artiste, un collectif ou un organisme à des ressources professionnelles humaines et matérielles.

Description

L'appel à projets s'adresse aux artistes, collectifs ou organismes de création en arts de la scène **résidents dans la région 05-Estrie**. L'artiste, le collectif ou l'organisme choisi aura **accès aux ressources matérielles et humaines du CASJB pour une année complète**. L'artiste, le collectif, l'organisme bénéficiera de :

- L'accès aux locaux, aux équipements et aux services (conformément aux procédures et politiques en vigueur au CASJB) ;
- Un soutien par des membres et employés du CASJB en matière de gestion, d'administration, de production, de communication, de technique, etc. selon les besoins et la nature de la démarche ;
- Une aide de 5 000\$ sera offerte pour contribuer aux frais de résidence.

Conditions

- La résidence artistique se déroule **du 1er janvier au 31 décembre 2022** ;
- L'artiste, le collectif ou l'organisme devra préparer la clôture de sa résidence en partageant le travail accompli avec le milieu artistique sherbrookoïse ;
- Que la démarche artistique débouche sur un projet spécifique ou non, l'artiste, le collectif ou l'organisme devra ponctuer sa résidence par des activités de médiation culturelle et/ou d'échanges avec le milieu artistique sherbrookoïse à raison d'un minimum de 2 activités réparties sur l'année ;
- La démarche de l'artiste, du collectif ou de l'organisme doit impliquer des projets de création et inclure en tout ou en partie la danse et/ou le théâtre dans sa démarche et sa pratique ;
- Ne sont pas admissibles, les démarches artistiques portant principalement sur (non limitatif) :
 - des projets exclusivement musicaux ;
 - des projets de type académique, de formation, d'atelier ;
 - des projets comprenant une inscription ou des frais d'inscription ou à visée strictement lucrative.

Critères de sélection

Seront jugés :

- Les expériences antérieures, les formations de l'artiste, du collectif ou de l'organisme et son rayonnement (reconnaissance des pairs, partenaires, etc.) ;
- L'intérêt et la pertinence de la démarche artistique ;
- L'aspect innovant et la force de la démarche artistique.

Le jury est composé d'artistes professionnels de différentes disciplines de la région et de l'extérieur.

Constitution du dossier

Les pièces à fournir pour constituer votre candidature :

- Le nom de l'artiste, du collectif ou de l'organisme ;
- Les coordonnées de l'artiste ou d'un représentant du collectif ou de l'organisme ;
- Un dossier de présentation comprenant :
 1. Une présentation de l'artiste, du collectif ou de l'organisme, de sa démarche artistique et des projets en cours ;
 2. L'état d'avancement de la pratique ainsi que les soutiens déjà obtenus (subventions, partenaires, codiffuseurs, autres résidences, etc.) ;
 3. Une présentation des objectifs à atteindre au terme de la résidence, incluant les activités de médiation et/ou d'échange avec le milieu artistique ;
 4. Les besoins envisagés au niveau des ressources humaines et matérielles ;
- Un curriculum vitae ou une courte biographie de l'artiste ou des membres de l'organisme et des collaborateurs s'il y a lieu ;
- Si disponible, des éléments visuels/sonores des projets antérieurs ;
- Une preuve de résidence dans la région 05-Estrie ;
- Tout autre document que vous jugerez utile.

Adressez votre projet à **Caroline Ferland**, direction@casjb.com au plus tard le dimanche **26 septembre 2021 à 23h59**.

Le lauréat choisi par le jury sera contacté au plus tard dans **la semaine du 1^{er} novembre 2021**.